

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2019

Numéro de version 15

Révision: 24.01.2019

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit
- **Nom du produit** **ASOFLEX-AKB WAND + BODEN (B-Komponente)**
- **Code du produit** 550150810B
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation** Durcisseur
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- **Producteur/fournisseur :**
Schomburg Lux S.à.r.l.
23 Potaschberg
L - 6776 Grevenmacher
Luxemburg
- Tel.: 00352 719 853
- E-Mail: info@schomburg.lu
- **Service chargé des renseignements :** Département " sécurité des produits "

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS08 danger pour la santé

- Resp. Sens. 1 H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
- Carc. 2 H351 Susceptible de provoquer le cancer.
- STOT RE 2 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.



GHS07

- Acute Tox. 4 H332 Nocif par inhalation.
- Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.
- Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

- 2.2 Éléments d'étiquetage
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger** GHS07, GHS08
- **Mention d'avertissement** Danger
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
4,4'-diisocyanate de diphénylméthane
2,4'-diisocyanate de diphénylméthane
diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues
2,2'-diisocyanate de diphénylméthane
- **Mentions de danger**
H332 Nocif par inhalation.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

(suite page 2)

Nom du produit ASOFLEX-AKB WAND + BODEN (B-Komponente)

(suite de la page 1)

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

• **Conseils de prudence**

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P284 [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

• **Indications complémentaires:**

Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

• **2.3 Autres dangers**

• **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

• **PBT:** Non applicable.

• **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

• **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**

• **Description :** Préparation à base de diphenylméthane diisocyanate (MDI) prépolymère.

• **Composants contribuant aux dangers:**

CAS: 101-68-8	4,4'-diisocyanate de diphenylméthane	25-50%
EINECS: 202-966-0	☠ Resp. Sens. 1, H334; Carc. 2, H351; STOT RE 2, H373; ⚠ Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	
CAS: 5873-54-1	2,4'-diisocyanate de diphenylméthane	25-50%
EINECS: 227-534-9	☠ Resp. Sens. 1, H334; Carc. 2, H351; STOT RE 2, H373; ⚠ Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	
CAS: 9016-87-9	diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues	10-25%
	☠ Resp. Sens. 1, H334; Carc. 2, H351; STOT RE 2, H373; ⚠ Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	
CAS: 2536-05-2	2,2'-diisocyanate de diphenylméthane	<2,5%
EINECS: 219-799-4	☠ Resp. Sens. 1, H334; Carc. 2, H351; STOT RE 2, H373; ⚠ Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

• **4.1 Description des premiers secours**

• **Indications générales :**

Autoprotection du secouriste d'urgence

Position et transport en position latérale stable

(suite page 3)

Nom du produit **ASOFLEX-AKB WAND + BODEN (B-Komponente)**

(suite de la page 2)

- **après inhalation :**
Donner de l'air frais ou de l'oxygène; demander d'urgence une assistance médicale.
- **après contact avec la peau :**
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
Retirer directement les vêtements salis.
- **après contact avec les yeux :**
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.
- **après ingestion :**
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
Ne pas ingurgiter des produits domestiques (lait, alcool, etc.)
Présenter l'emballage ou l'étiquette au médecin consulté.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Après exposition sévère , le patient doit être maintenue au moins 48 heures sous surveillance médicale.

* RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :** Jet d'eau à grand débit.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité :** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant
- **Autres indications**
Rafraîchir les emballages dangereux en pulvérisant de l'eau
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives

* RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Mettre les personnes en sécurité.
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Assurer une aération suffisante.
Ajouter à sols sablonneux ou matière absorbante similaire.
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

* RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Ne pas inhaler les vapeurs, le voile ou la fumée de vaporisation.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Tenir hors de portée des enfants.

(suite page 4)

Nom du produit ASOFLEX-AKB WAND + BODEN (B-Komponente)

(suite de la page 3)

- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**
Aucune exigence particulière.
Protéger de l'humidité et de l'eau.
Protéger contre le gel.
la réaction du produit avec de l'eau produit du dioxyde de carbone.
il peut venir dans des récipients hermétiquement fermés , puis dans une pression dangereuse accumulation.
- **Indications concernant le stockage commun :**
Les conditions de stockage recommandées:
Rangement intérieur
Température: 10 à 30 degrés
- **Autres indications sur les conditions de stockage :**
Tenir les emballages hermétiquement fermés
Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**
Prévoir un endroit pour se laver dans le périmètre de travail.
Prévoir une douche pour les yeux ou du spray pour les yeux.
- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**
- 101-68-8 4,4'-diisocyanate de diphénylméthane (25-50%)**
VME Valeur momentanée: 0,2 mg/m³, 0,02 ppm
Valeur à long terme: 0,1 mg/m³, 0,01 ppm
AR, C2
- **Indications complémentaires :**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel :**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène :**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau
Veiller à un nettoyage à fond de la peau après le travail et avant les pauses
- **Protection respiratoire :** Protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.
- **Protection des mains :** Utiliser des gants en nitrile, en caoutchouc Butyl.
- **Matériau des gants** Caoutchouc butylique - II R : Épaisseur ≥ 0,5 mm; Temps de rupture ≥ 480 min
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux :** Lunettes de protection.
- **Protection du corps :**
Vêtements de travail protecteurs.
Les vêtements contaminés sont à nettoyer soigneusement avant leur prochaine utilisation.

FR

(suite page 5)

Nom du produit **ASOFLEX-AKB WAND + BODEN (B-Komponente)**

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

· Aspect:

Forme :	liquide
Couleur :	brun foncé
Odeur :	légèrement moisi terreuse

· Modification d'état

Point de fusion :	non déterminé
Point d'ébullition :	190 °C

· Point d'éclair : 180 °C

· Température d'inflammation : 400 °C

· Auto-inflammabilité : Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

· Pression de vapeur : Non déterminé.

· Densité à 20 °C: 1,22 g/cm³

· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau : reagiert mit Wasser

· Viscosité :

dynamique à 20 °C:	22,5 mPas
cinématique :	Non déterminé.

· Teneur en solvants :

Teneur en substances solides : 0,0 %

· 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.2 Stabilité chimique

· Décomposition thermique / conditions à éviter :

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

· 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue

· 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

· 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

· Toxicité aiguë :

Nocif par inhalation.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

101-68-8 4,4'-diisocyanate de diphénylméthane

Oral LD50 >5.000 mg/kg (Rat)

Dermique LD50 >5.000 mg/kg (Lapin)

Inhalatoire LC50/4 h >0,49 mg/l (Rat)

(suite page 6)

Nom du produit ASOFLEX-AKB WAND + BODEN (B-Komponente)

(suite de la page 5)

9016-87-9 diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues

Oral LD50 >5.000 mg/kg (Rat)

Dermique LD50 >5.000 mg/kg (Lapin)

Inhalatoire LC50/4 h 490 mg/l (Rat)

- **Effet primaire d'irritation** : Pas d'effet d'irritation.

- **de la peau** :

modérément irritant

Les études animales ont montré que le contact de la peau avec des substances qui sont connus comme par exemple le diisocyanate sensible pour les voies respiratoires, peuvent déclencher des sensibilités des voies respiratoires. Ces résultats montrent combien il est important de toujours porter des vêtements de protection, y compris les gants, lorsqu'il s'agit de travailler avec ces produits chimiques.

Double dos et ou contact prolongé peut entraîner une sensibilisation de la peau.

Provoque une irritation cutanée.

- **des yeux** :

Provoque une sévère irritation des yeux.

- **Sensibilisation** :

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Peut provoquer une allergie cutanée.

- **Toxicité subaiguë à chronique** :

Ce produit est irritant et sensible par inhalation :

Une inhalation répétée à de fortes concentrations de vapeurs ou d'aérosols au-dessus de la limite prescrite peut provoquer une sensibilité des voies respiratoires.

Les symptômes suivants peuvent entre autre apparaître : irritation des yeux, oppression thoracique et difficulté à respirer. Les symptômes ne se manifestent que plusieurs heures après l'exposition. Chez les individus sensibles, il peut provoquer une réaction extrêmement forte à une concentration minimale de MDI.

Concentration létale (4 heures) respiration de l'aérosol : 490 mg/kg (rat)

- **Indications toxicologiques complémentaires** : Irritant

- **Langzeitwirkung**

Lors de deux test indépendants, aucun défaut chez les nouveaux-nés (rat) n'a été trouvé. À fortes doses extrêmement toxiques pour la mère (y compris mortelle), une toxicité du fœtus a été observée. Aucune toxicité du fœtus n'a été trouvé à des doses non toxiques pour la mère. Les doses utilisées dans ces expériences impliquent des concentrations maximales respirables.

- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**

- **Mutagenicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Cancérogénicité**

Susceptible de provoquer le cancer.

- **Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut irriter les voies respiratoires.

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

- **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**

- **Toxicité aquatique** :

9016-87-9 diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues

LC 0 96 mg/l (Zebrabärbling)

(suite page 7)

Nom du produit ASOFLEX-AKB WAND + BODEN (B-Komponente)

(suite de la page 6)

>1.000 mg/l (Akute Fischtoxizität (Zebrafisch))

EC50 (3h) > 1.000 mg/l (Belebtschlamm Bakterien)

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Effets écotoxiques :**

9016-87-9 diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues

EC 50 24 mg/l (Daphnia magna)

>100 mg/l (E. Coli)

- **Autres indications écologiques :**

- **Indications générales :**

Catégorie de pollution des eaux 1 (Classification propre) : peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**

- **PBT:** Non applicable.

- **vPvB:** Non applicable.

- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

- **Recommandation :**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- **Catalogue européen des déchets**

08 00 00 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION

08 04 00 déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité)

08 04 11 boues de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

07 00 00 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE

07 02 00 déchets provenant de la FFDU de matières plastiques, caoutchouc et fibres synthétiques

07 02 99 déchets non spécifiés ailleurs

- **Emballages non nettoyés :**

- **Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- **14.1 Numéro ONU**

- **ADR, ADN, IMDG, IATA** néant

- **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

- **ADR** néant

- **ADN, IMDG, IATA** néant

- **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

- **ADR, ADN, IMDG, IATA**

- **Classe** néant

- **14.4 Groupe d'emballage**

- **ADR, IMDG, IATA** néant

(suite page 8)

Nom du produit **ASOFLEX-AKB WAND + BODEN (B-Komponente)**

(suite de la page 7)

• 14.5 Dangers pour l'environnement:	Non applicable.
• 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
• 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
• Indications complémentaires de transport :	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus
• "Règlement type" de l'ONU:	néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3, 56a, 56b, 56c
- **Prescriptions nationales :**
- **Directives techniques air :**
- **Classe Part en %**
- **I 90,0**
- **Classe de pollution des eaux :**
Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 Nocif par inhalation.
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- **Contact :** Stéphanie Hordebise
- **Acronymes et abréviations:**
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2019

Numéro de version 15

Révision: 24.01.2019

Nom du produit ASOFLEX-AKB WAND + BODEN (B-Komponente)

(suite de la page 8)

Resp. Sens. 1: Sensibilisation respiratoire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2

· * **Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR